



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mars 2012 : nouveau recul du chômage

Affichant un taux de 5.2%, le chômage dans le canton de Vaud diminue de 0.2 point à la fin du mois de mars 2012. Il retrouve la même valeur que celle enregistrée en mars 2011.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud se chiffre à 17'464, soit 658 personnes de moins qu'à la fin du mois de février 2012 (-3.6%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même tendance avec une baisse de 706 personnes (-2.9%) et s'établit à 23'285.

Au cours du mois de mars, les offices régionaux de placement vaudois ont inscrit 2'513 nouveaux demandeurs d'emploi (-4.4% en un mois) et annulé 3'219 dossiers (+20.2% en un mois), dont 2'081 pour le motif de retour à l'emploi (+36.4% en un mois).

Par rapport au mois dernier, la grande majorité des groupes de professions a profité de cette évolution positive. Les plus fortes diminutions mensuelles ont été observées chez les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (-186 chômeurs) et les "autres métiers du bâtiment" (-166). En variation annuelle, toutes les branches économiques ont connu une baisse de leur nombre de chômeurs.

Toutes les catégories d'âge ont bénéficié de la baisse du chômage, en particulier les moins de 20 ans (-7.6%) et les 20 à 29 ans (-6.5%). Sur le plan régional, tous les districts ont vu leur taux de chômage reculer en mars 2012.

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que

chômeurs s'élèvent à 2'810. Ils ont augmenté de 36 personnes en un mois (+1.3%) et de 525 personnes en un an (+23%).

Le taux de chômage officiel (5.2%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.4%, soit un écart de 0.8 point.

Par ailleurs, le canton de Vaud rassemble à lui seul 65% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la plupart des cantons alémaniques, son taux de chômage serait encore réduit de 0.7 point et atteindrait 3.7%.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 avril 2012

DEC, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10